

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 février 2015

Président : François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Guy-Michel BÉROCHE, M. Philippe BENASSAYA, Mme Agnès BENELLI-SOARES, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Patricia GISLE, M. Richard RIVAUD, Mme Pascale RENAUD, Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, Mme Frédérique KIBLER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTÈVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MÉNÉ, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, Mme Géraldine LARDENNOIS (pouvoir de M. Marc TOURELLE), M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de Mme Francine BOBET), M. Bernard DEBAIN, M. Frédéric BUONO-BLONDEL (sauf délibération n°2015-02-02), M. Daniel GUERSON, M. Patrick CHARLES, Mme Bénédicte AGOPIAN, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, Mme Corinne BÉBIN, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY (pouvoir de Mme Emmanuelle de CRÉPY à partir de la délibération n°2015-02-02), Mme Florence MELLOR (pouvoir de Mme Marie BOËLLE), M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, M. Erik LINQUIER, Mme Annick PÉRILLON, M. François SIMÉONI, M. Benoît de SAINT SERNIN (sauf délibération n°2015-02-08), M. Olivier LEBRUN (pouvoir de M. Jean-Michel ISSAKIDIS), Mme Jane-Marie HERMANN (pouvoir de Mme Marie DENAISON).

Absents excusés :

M. Marc TOURELLE (pouvoir à Mme Géraldine LARDENNOIS)
Mme Francine BOBET (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY)
Mme Sonia BRAU
Mme Marie BOËLLE (pouvoir à Mme Florence MELLOR)
Mme Emmanuelle de CRÉPY (pouvoir à M. François-Xavier BELLAMY à partir de la délibération n°2015-02-02)
M. Laurent DELAPORTE
Mme Béatrice RIGAUD-JURÉ
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN
M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir à M. Olivier LEBRUN)
Mme Marie DENAISON (pouvoir à Mme Jane-Marie HERMANN)

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 3 février 2015

Date d'affichage de la convocation : 3 février 2015

Nombre de conseillers en exercice : 64

Nombre de membres présents : 54

Nombre de pouvoirs : 6

N° de l'ordre du jour :

2015.02.04 : Désignation d'un nouveau membre titulaire représentant la ville de Noisy-le-Roi au sein de la commission du développement économique de Versailles Grand Parc suite à une démission.

□ **M. Jean-Marc LE RUDULIER, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant sur la réforme des collectivités territoriales ;

Vu les articles L.5211-40-1 et L.5211-1 du Code général des collectivités territoriale qui renvoient aux dispositions prévues pour les communes, aux articles l'article L.2121-21 et L.2121-22 ;

Vu la précédente délibération n°2014-04-07 du Conseil communautaire du 10 avril 2014 portant sur la constitution des commissions thématiques permanentes de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ainsi que la composition de ces commissions et l'élection de leurs membres ;

Vu l'élection de M. Henri Neyrand comme représentant de la ville de Noisy-le-Roi au sein de la commission du développement économique de Versailles Grand Parc ;

Vu la lettre de démission en date du 18 novembre 2014 de M. Henri NEYRAND de son mandat de conseiller municipal de la ville de Noisy-le-Roi.

En application du Code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire peut former, au cours de chaque mandat, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil, soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Le Président est président de droit de ces commissions. Il revient au Conseil communautaire d'en déterminer le nombre, leurs intitulés et le nombre de membres les composant.

Lors du Conseil communautaire du 10 avril 2014, l'assemblée délibérante a approuvé la création des commissions thématiques permanentes suivantes :

- finances - administration générale et personnel,
- environnement,
- aménagement,
- déplacements,
- habitat et politique de la ville,
- culture et sports,
- développement économique.

A la commission du développement économique, ont été élus les membres suivants :

- Mme Françoise GUYARD
- M. Guy-Michel BEROUCHE
- Mme Agnès BENELLI-SOARES

- Mme Brigitte PELZER-AICHINGER
- M. Jean-François FUSCO
- M. Patrice PANNETIER
- Mme Pascale RENAUD
- M. Ludovic JAMET
- Mme Agnès THÉARD
- M. Philippe BRILLAULT
- Mme Caroline DOUCERAIN
- M. Henri NEYRAND
- M. Laurent CLAVEL
- M. Franck LAFABRIE
- M. Daniel QUINTARD
- M. Pierre LANCINA
- M. François-Xavier BELLAMY
- M. Laurent DELAPORTE
- M. François DARCHIS
- M. Olivier LEBRUN
- M. Claude VUILLIET
- M. Benoît de SAINT-SERNIN

Or, par courrier en date du 18 novembre 2014 (annexé au présent projet de délibération), M. Henri NEYRAND, conseiller municipal délégué au développement économique, au commerce et aux transports de la ville de Noisy-le-Roi et membre titulaire de la commission du développement économique de Versailles Grand Parc, a présenté sa démission au Conseil municipal de Noisy-le-Roi.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante de Versailles Grand Parc de désigner un (une) nouveau (elle) représentant(e) de la ville de Noisy-le-Roi au sein de la commission du développement économique.

Se porte candidat :

- M. Marc de BRAQUILANGES

En application des articles L.5211-1 et L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le vote a lieu au scrutin secret ou, si le Conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Il est proposé au Conseil communautaire :

- 1) *de prendre acte de la démission de M. Henri NEYRAND, conseiller municipal de Noisy-le-Roi, délégué au développement économique, au commerce et aux transports, de son titre de conseiller municipal de Noisy-le-Roi et représentant de Noisy-le-Roi au sein de la commission du développement économique de Versailles Grand Parc ;*
- 2) *de procéder au scrutin public à l'élection d'un(e) nouveau (elle) représentant(e) de la ville de Noisy-le-Roi appelé(e) à siéger en qualité de membre titulaire au sein de la commission du développement économique de Versailles Grand Parc ;*
- 3) *à l'issue du vote, M. Marc de BRAQUILANGES a obtenu : 60 voix ;*

